



# MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE-ANGLIERS

## AVIS PUBLIC

**Aux citoyens de la susdite municipalité, AVIS PUBLIC est, par la présente donnée par le soussigné, secrétaire-trésorier, que :**

Le conseil de la municipalité de Laverlochère-Angliers tiendra, le lundi 19h30, à la salle du conseil situé au 11-A rue Principale Sud à Laverlochère, une assemblée extraordinaire du Conseil municipal.

**Donné à Laverlochère-Angliers, ce 11e jour du mois de septembre deux mille vingt.**



Yan Bergeron, Secrétaire-trésorier